

Compte rendu de thèse

Bénédicte Auvray, *L'Enclavement touristique dans les îles tropicales : Polynésie française, Maldives, République dominicaine*

Thèse de doctorat en géographie à l'université du Havre, dirigée par
Jean-Christophe Gay et Benjamin Steck
(soutenue le 23 octobre 2012)

Bénédicte Auvray



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/247>

DOI : 10.4000/tourisme.247

ISSN : 2492-7503

Éditeur

Éditions touristiques européennes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2012

Pagination : 99-101

ISSN : 2109-5671

Référence électronique

Bénédicte Auvray, « Bénédicte Auvray, *L'Enclavement touristique dans les îles tropicales : Polynésie française, Maldives, République dominicaine* », *Mondes du Tourisme* [En ligne], 6 | 2012, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/tourisme/247> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/tourisme.247>



Mondes du tourisme est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

COMPTE RENDU DE THÈSE

L'enclavement touristique dans les îles tropicales : Polynésie française, Maldives, République dominicaine

Thèse de doctorat en sciences du géographie à l'université du Havre,
dirigée par Jean-Christophe Gay et Benjamin Steck (soutenue le 23 octobre 2012)

BÉNÉDICTE AUVRAY

[bene_auvray@yahoo.fr]

Dans un monde où le franchissement des frontières se simplifie, tandis que les flux touristiques croissent régulièrement, la pérennité des enclaves touristiques interroge quant au rapport à l'espace et à l'autre. L'objectif de cette thèse est de mettre en lumière la variabilité des réactions et des relations qui naissent de l'implantation d'une structure touristique fermée dans un territoire.

Selon une approche post-moderne, de nouveaux rapports à l'espace et au lieu se dessinent aujourd'hui. L'étude de l'enclavement touristique permet de les mettre en lumière. Les enclaves sont issues du paradoxe entre la mobilité permise et facilitée par la réduction de la distance-temps et de la distance-coût, ainsi que de la recherche d'un produit touristique commode, propice au recentrement sur soi, le couple ou la cellule familiale. De

fait, cela invalide la définition courante, pour ainsi dire classique, de l'enclavement comme processus ou état d'enfermement, de fermeture contrainte, d'entrave. Appliqué au champ du tourisme et à ces structures assimilables à des "comptoirs", selon la typologie de l'Équipe Mit, l'enclavement se conçoit comme un mode de fonctionnement positif, enviable et recherché (au moins du point de vue des clients satisfaits).

Toutefois, malgré la diffusion de ces structures hôtelières dans un grand nombre de destination et leur standardisation, qui peut faire fi des références culturelles et géographiques, il apparaît que l'enclavement touristique présente des formes et des usages variables selon les particularités sociales, économiques, politiques, culturelles du territoire dans lequel la structure hôtelière s'insère. Bien que les structures hôtelières fermées soient autant de lieux

normés, donc similaires, leur insertion dans le contexte national et local produit des formes extrêmement différentes : l'altérité constituerait donc la clé pour expliquer la variabilité du niveau d'enclavement selon les situations, les destinations.

La question de l'altérité a guidé le choix des terrains pour privilégier cet objet géographique spécifique qu'est l'île tropicale. En premier lieu, la tension entre altérité et familiarité pousse à s'interroger sur le rôle ambigu de l'exotisme tel qu'il est investi, mis en scène dans les structures hôtelières. À propos d'ambiguïté, il est vite apparu que, par-delà la diffusion du tourisme et des enclaves touristiques, ainsi que leurs grandes ressemblances structurelles entre différents pays, le choix de l'enclavement touristique pour les responsables politiques ou les professionnels du tourisme recouvrait

différents motifs ou considérations (parfois cachées aux yeux du touriste), qui pouvaient néanmoins influencer sur le fonctionnement de la structure hôtelière, son niveau de fermeture et de porosité. L'emboîtement d'enclaves touristiques dans des destinations insulaires ou archipélagiques pousse à s'interroger sur deux questions plus spécifiques : celle de l'insularité comme éventuel niveau d'enclavement supplémentaire, d'une part, et celle du rapport de l'individu à l'espace, entre désir d'île, désir du rivage et désir des confins, d'autre part.

Aux yeux des touristes encore majoritairement originaires de l'Europe de l'Ouest, l'Amérique du Nord et du Japon, la tropicalité et l'insularité constituent deux éléments forts, radicaux, d'une promesse de dépaysement. Le paysage est autre, tout en étant apprivoisé par le regard grâce à la production iconographique, littéraire, artistique (que l'on songe par exemple à la période polynésienne de Gauguin) ; la diffusion de mythes concourt à figer une destination, voire un ensemble de destinations, dans un imaginaire exotique commun. La conception architecturale des structures hôtelières fermées, leur mise en scène qui vise à se conformer aux attentes d'exotisme et de dépaysement des touristes, permettent également de travailler la tension entre altérité et familiarité.

Outre l'intérêt de traiter l'île tropicale comme objet géographique autre et comme objet mythique vis-

à-vis de l'espace-temps quotidien des touristes, le choix de ce type de terrain permet de voir en quoi l'exotisme peut être la trame de fond de la mise en scène des enclaves, et d'autre part si l'insularité est considérée comme contribuant symboliquement ou effectivement à l'enclavement de la structure hôtelière. Dans le large éventail de pays insulaires et tropicaux, les Maldives constituent une évidence. En termes d'application de l'enclavement touristique, cet état archipélagique du sous-continent indien est un cas d'étude incontournable, en ce qui concerne le nombre de structures hôtelières fermées et l'importance des flux touristiques et des retombées économiques du tourisme, d'une part, et par le fait que l'enclavement touristique constitue un projet non seulement économique, mais aussi politique et moral, d'autre part. En effet, on recourt à la ségrégation socio-spatiale afin de limiter les contacts entre populations locale et touristique. La Polynésie française (plus précisément Tahiti, Moorea et Bora Bora, qui sont les trois îles les plus mises en tourisme) a constitué un terrain de choix pour alimenter la réflexion sur la relation familiarité-altérité (ou identité-altérité) ; elle est, en tant qu'outremer français, mal connue mais très renommée, notamment du fait du mythe polynésien et de sa portée. Pour ce qui est de leur positionnement sur le marché du tourisme, la Polynésie française et les Maldives sont proches. Le choix de la République dominicaine comme

dernier terrain d'étude peut paraître surprenant, mais il permet d'envisager une troisième justification de l'enclavement dans le développement touristique et d'embrasser une plus grande variété de situations. Dans le cas des Maldives, assez nettement, c'est l'argument politique et moral qui prévaut, sous couvert de religion, tandis que l'enclavement des hôtels polynésiens est avant tout le fait des touristes, de leur retranschement au cœur de la structure hôtelière. Plus qu'un choix, l'enclavement touristique en République dominicaine (comme ailleurs, dans le bassin caribéen) est une nécessité en raison de la prévalence forte des crimes et délits, due à un différentiel socio-économique fort, et parfois mal vécu, entre résidents et touristes. À cette altérité parfois violente et dangereuse de l'environnement de l'enclave vient s'ajouter l'altérité "interne" : la mise en avant d'un exotisme qui présente au touriste-client un décor à la fois dépayasant et apprivoisé par la riche production iconographique qui reprend les codes de l'exotisme de l'île tropicale (principalement fondé sur les 3 ou 4 S). Les observations effectuées sur le terrain, couplées au commentaire de photographies, d'extraits d'entretiens effectués auprès de touristes hébergés en enclaves touristiques, et à des éclairages disciplinaires complémentaires ont permis d'aboutir à des résultats.

Il ressort principalement de cette thèse le fait que l'emploi du terme "enclavement", au cœur de la première partie de la thèse pour carac-

tériser le principe de fonctionnement des structures hôtelières étudiées, est tout à fait justifié. Ainsi, il est possible de définir l'enclavement de manière positive ou, du moins, débarrassée des connotations négatives qui l'entourent : l'enclavement en ce qu'il peut être recherché et apprécié ne suppose pas le principe d'un désenclavement souhaitable ou d'une ouverture plus grande. De plus, la mise en évidence de l'appropriation des structures hôtelières par des publics extérieurs (résidents polynésiens qui utilisent les hôtels classés comme lieux de sociabilité) prouve que l'enclavement n'est pas strictement conditionné par des restrictions d'accès ou les discontinuités spatiales à l'œuvre, mais qu'il procède également de l'affirmation d'un retranchement, d'une limitation des pratiques spatiales des touristes-clients hors de la structure hôtelière. S'affirme donc la relativité de l'enclavement : parce qu'il est dû à la mise en place de procédés de fermeture (selon l'importance du différentiel culturel et surtout socio-économique), ou qu'il procède presque exclusivement du retranchement des touristes au sein de la structure hôtelière (comme c'est le cas dans les hôtels polynésiens). La relativité de l'enclavement se pense également par la question de l'ouverture et de la porosité. La constitution d'espaces de coprésence, de seuils dans ou en marge des structures hôtelières (la plage dominicaine comme espace d'échange, de commerce, de mise en contact des touristes et de Dominicains ou

d'Haïtiens impliqués dans le tourisme informel) apparaît comme une condition du bon fonctionnement des enclaves en question, car facilitant l'appropriation et l'acceptation de l'activité touristique par la population locale.

Dans la majorité des cas, l'enclavement ne pose pas question au touriste client : celui-ci ne perçoit pas la situation d'enfermement, voire la perçoit positivement, comme une garantie de sécurité et de protection vis-à-vis de faits de délinquance. Cette perception favorable de l'enclavement est également prouvée en creux par le sentiment d'enfermement et d'éloignement qui est survenu à la suite à l'éruption du volcan Eyjafjallajökull en avril 2010 : c'est le fait d'avoir connaissance de l'impossibilité de rejoindre son pays et son domicile qui a induit une expérience de l'enclavement comme une contrainte.

Cette apparente prédilection pour le retranchement ne signifie pas, pour autant, que le désir d'île a laissé place à un attrait de l'exiguïté ou des confins, même si certains choix architecturaux et d'aménagement peuvent être interprétés comme des extensions insulaires, sous forme de grappes de bungalows sur pilotis. De la même manière que les destinations tropicales sont présentées au prisme d'une supposée quintessence et typicité tropicale, les îles et archipels mis en tourisme sont valorisés par leur îléité, leur degré de conformité avec l'image de l'île idéale. Le fait d'être île, l'insularité, est dans le champ des représenta-

tions un élément symbolique important mais pas suffisant. Si dans le cas des îles-hôtels maldiviennes, la communication touristique met en avant l'argument de l'expérience de vie insulaire telle une robinsonnade luxueuse, l'hypothèse de la tentation des confins est invalidée par l'étude de cas polynésienne, puisque c'est avant tout le mythe polynésien qui porte la destination. Surtout, ce motif disparaît totalement dans le cas des *resorts* dominicains, puisque les touristes sont prioritairement attirés par les prix et par l'assurance de la sécurité : plus que de mythe, c'est de pragmatisme et de rapport qualité-prix dont il est question. De plus, l'insularité n'étant pas sensible ou perceptible dans la structure hôtelière dominicaine, c'est l'enclavement qui vient palier ce "manque d'île", ce défaut d'îléité en recréant une discontinuité, tel un contre-pied au modèle de l'île-hôtel puisque, au Maldives, l'insularité est envisagée comme niveau de séparation et de fermeture supplémentaire.

Cette thèse s'inscrit ainsi dans le champ de la géographie du tourisme en poursuivant les recherches menées à propos des enclaves touristiques, mais intéresse également le domaine des discontinuités spatiales ainsi que des thèmes connexes, comme la ségrégation. En effet, il se dessine des points de convergence entre les enclaves touristiques et les communautés fermées : retranchement, entre-soi, hybridation des lieux, modifications des rapports à l'espace public et privé. ■